

Inscrivez :

1 / Votre revenu fiscal de référence

2/ Celui de votre conjoint

(si vous êtes célibataire ou marié, ne remplissez pas ce champ)

3/ Le nombre de personnes du foyer fiscal.....

(y compris vous-même)

Je ne vis pas seul(e) mais je ne souhaite pas communiquer les revenus de la personne avec laquelle je vis.

4/ Nombre de personnes handicapées du foyer fiscal

(considérées comme telles par l'administration fiscale)



Vos taux de prises en charge séjours :

Grille 1 Séjours FNAS	Secteur associatif / Tourisme Social	Immatriculation Atout France	Grille Colonies
-----------------------	--------------------------------------	------------------------------	-----------------

Votre taux de prise en charge loisirs :

Taux	Prix du chèque	Plafond par famille
------	----------------	---------------------

Carte Paris Musées	Solo	Duo	18-26 ans
--------------------	------	-----	-----------

Billet toute expo

Carte loisirs	Famille	Abonnement Deezer	Famille
	Individuelle		Hi Fi
			Individuel

Maximum 31 chèques par personne
Le plafond par famille concerne les salariés des entreprises de moins de 11 ou intermittents.